

Communiqué de presse

Pour répondre à l'urgence du stress hydrique, la Banque des Territoires double sa capacité de prêts aux collectivités locales en mobilisant 4 Md€ à horizon 2028

Paris, le 6 décembre 2023

- La rapidité des effets du changement climatique a brutalement mis au premier plan la nécessité d'agir pour économiser la ressource en eau, la protéger, la conserver en quantité et qualité, la réutiliser mais aussi savoir s'en protéger.
- Pour répondre à ce défi d'envergure auquel les collectivités locales doivent faire face, la Banque des Territoires massifie ses engagements en doublant l'enveloppe de prêts, Aquaprêt, soit 4 milliards d'euros d'ici 2028. Cette mobilisation exceptionnelle s'accompagne de l'élargissement de son offre, notamment par la mise en place d'un accompagnement spécifique à l'ingénierie de projets pour accélérer le lancement et le déploiement d'une gestion durable et résiliente de l'eau.
- Ce déploiement massif de moyens, s'inscrit dans le cadre du nouveau Plan stratégique de la Banque des Territoires et plus largement de la feuille de route du groupe Caisse des Dépôts en faveur de la transformation écologique du pays qui prévoit de déployer 100 Md€ d'ici 2028, dont 35 Md€ par la Banque des Territoires.
- Le renforcement de ces moyens contribue également au Plan national pour l'eau, lancé en mars 2023 par le Président de la République et qui vise notamment à réduire d'au moins 10 % nos prélèvements en eau d'ici 2030.

Pour Olivier Sichel, directeur de la Banque des Territoires: « L'eau est une ressource essentielle mais elle n'est pas infinie. Les récents événements nous l'ont cruellement rappelé. J'ai donc souhaité que la Banque des Territoires s'engage plus encore aux côtés des élus locaux en doublant les moyens de financement, pour accélérer le développement de leurs projets, quelle que soit leur taille, afin d'économiser, de protéger et de conserver la qualité de l'eau sur tout le territoire. »

Une offre de prêt adaptée aux besoins de financement spécifiques des collectivités locales

La Banque des Territoires est devenue au fil du temps, et plus encore depuis 2018, un des principaux financeurs du « petit » cycle de l'eau¹. Ainsi, dans le prolongement des premières Assises de l'eau, elle s'est engagée aux côtés des collectivités en créant **Aquaprêt**, **un prêt spécifique** qui lui permet d'accompagner des projets complexes et financièrement très lourds. D'une durée pouvant aller jusqu'à 60 ans, Aquaprêt, indexé sur le Taux du Livret A + 0,4%, permet de réduire significativement l'impact à court terme de ces projets sur les finances locales en préservant la capacité d'endettement des collectivités pour mener d'autres projets (développement des mobilités décarbonées, aménagement du territoire, rénovation des logements sociaux...), limitant ainsi la répercussion des coûts sur la facture des usagers. En effet, la durée d'Aquaprêt correspond à celle des amortissements techniques.

¹ Le « petit cycle de l'eau », désigne le parcours que l'eau emprunte du point de captage dans la rivière ou la nappe d'eau souterraine jusqu'à son rejet dans le milieu naturel. Il comprend le circuit de l'eau potable et celui du traitement des eaux usées.

Ces prêts permettent de financer tous les types de projets liés au « petit » et au « grand »² cycle de l'eau : sécurisation des approvisionnements, diminution des fuites sur les réseaux, protection des nappes, diminution de la pollution, réutilisation des eaux usées traitées, etc. Entre 2019 et 2022, ce sont 805 projets qui ont été financés pour un montant de 915 millions d'euros de prêts et 212 pour plus d'un milliard d'euros sur la seule année 2023.

A titre d'exemples :

- L'interconnexion entre l'usine de production d'eau potable de la Nive à Anglet et l'usine de production d'eau potable d'Helbarron à Saint-Pée-sur-Nivelle pour un montant de 3 millions d'euros ;
- La rénovation des réseaux d'eaux usées de la croisette à Cannes pour 12,5 millions d'euros ;
- La rénovation des réseaux d'eau de Grand Paris Est en vue de Paris 2024 pour 16 millions d'euros :
- La construction d'une usine d'eau potable à Fougères pour 19 millions d'euros ;

En complément d'Aquaprêt, une palette d'outils pour accompagner et faciliter le travail des collectivités

Consciente de la complexité de la mise en œuvre de ces projets et du besoin de simplifier les démarches, la Banque des Territoires propose désormais une offre complète, élargie à l'ingénierie et à l'accompagnement en fonds propres ainsi qu'à la consignation des installations classées pour la protection de l'environnement ou des zones de protection de la ressource en eau et enfin aux outils numériques d'aide à la décision.

Avec **15 millions d'euros de crédits d'ingénierie** mobilisables sur la période 2024-2028, la Banque des Territoires, en bonne coordination avec les agences de l'eau, apporte son appui aux collectivités pour réaliser les diagnostics territoriaux nécessaires à la prise de décision.

Au-delà de son rôle de prêteur, la Banque des Territoires propose également son expertise d'**investisseur** avisé aux entreprises locales dédiées à la gestion et /ou au portage patrimonial des infrastructures du « petit » cycle de l'eau et les accompagne dans leur gouvernance. Elle investit par ailleurs au capital d'entreprises publiques locales qui œuvrent sur le grand cycle de l'eau.

Plus largement le groupe Caisse des Dépôts dispose d'un levier historique de **consignation environnementale** pour assurer les garanties financières des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), mobilisable en particulier pour les projets de stations d'épuration, et encore de **consignation expropriation et préemption** pour assurer la protection du foncier sur les zones de captage.

Elle propose aussi depuis juillet dernier, au travers du collectif **Aquagir** un **parcours complet et sans rupture** - de la mise à l'agenda à la mise en œuvre - pour faciliter la prise de décision et le passage à l'action des collectivités. Conçu avec de nombreux partenaires publics et privés (Association nationale des élus des bassins - ANEB, Bureau des recherches géologiques et minières - BRGM, Cercle Français de l'Eau - CFE, France Water Team, Union des Industriels de l'Eau - UIE), *Aquagir* permet de répondre aux différentes problématiques des collectivités quel que soit le stade des projets : sensibilisation, partage de connaissances et de bonnes pratiques, offres de formation, d'ingénierie, de financement et place de marché de solutions pour aller jusqu'à la mise en œuvre.

Enfin la Banque des Territoires développe **Aquasens, un outil numérique innovant** pour faciliter la prise de décision des élus et mieux intégrer l'enjeu de l'eau dans les politiques publiques. A partir des principaux indicateurs sur l'état de la ressource en eau (qualitatif et quantitatif), l'analyse des risques et de l'impact du changement climatique sur la ressource, Aquasens fournira aux collectivités, en un même endroit et de manière consolidée, un état des lieux de leur situation sur les principaux enjeux clés liés à l'eau (par exemple : impact de l'évolution de la ressource sur la répartition par usage et l'aménagement du territoire, évaluation de la qualité des eaux, meilleure anticipation des risques inondation et sécheresse). Et l'articulation avec Aquagir permettra de faciliter le passage à l'action des collectivités. Projet majeur d'intérêt général qui sera déployé au national en 2025, il associera l'ensemble des acteurs clés (ministères, agences de l'eau, office français pour la biodiversité - OFB, Amorce, Cerema).

-

² Cycle naturel, cycle hydrologique

Chiffres clés de l'accompagnement des projets des collectivités locales par la Banque des Territoires :

- 1,2 Md€ de prêts Aquaprêt octroyé depuis le début 2023 (vs 915 M€ entre 2019 et 2022) ;
- 1 017 projets bénéficiaires d'Aquaprêt depuis 2019 ;
- 306 863 euros engagés en ingénierie en appui des collectivités territoriales depuis le début 2023 ;
- **15 180 visiteurs**, 183 offreurs de solutions répertoriés et 107 collectivités inscrites depuis le lancement de la plateforme aquagir.fr en juillet 2023

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr | X in |

Contact presse:

Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts Nathalie Police - nathalie.police@caissedesdepots.fr – Tel : 06 07 58 65 19